UNIVERSITE DE SARH

" La formation à l'excellence "

FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Faculté des Sciences Agronomiques et de l'Environnement, est un établissement public d'enseignement supérieur et de formation professionnelle à caractère scientifique et technique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Professionnelle.

DEPARTEMENT DES SCIENCES AGRONOMIQUES

Le département des sciences agronomiques est né à la création de l'Institut Universitaire des Sciences Agronomiques et de l'Environnement de Sarh en 1997, aujourd'hui Faculté des Sciences Agronomiques et de l'Environnement.

Son objectif principal est de former des ingénieurs des travaux de développement rural en agronomie.

L'entrée en première année s'adresse aux élèves titulaires du Baccalauréat scientifique (C, D, E), du bac agricole sur études de dossiers et aux professionnels titulaires du diplôme de conducteurs des travaux agricoles. L'entrée en troisième année est possible aux techniciens supérieurs en agriculture.

L'objectif général est de former des cadres compétents et opérationnels en agronomie. Le programme de formation qui s'étale sur six semestres, donne les connaissances de base aux étudiants sur les différents domaines de l'agronomie à savoir la production végétale, la production animale, l'économie et la sociologie rurales, le génie rural etc.

A la fin de cette formation, le lauréat est capable de :

- ✓ Comprendre tous les problèmes qui se posent en développement rural ;

- ✓ Bien réfléchir, prendre de bonnes décisions et agir vite en promouvant le développement durable ;
- ✓ Travailler dans les secteurs public et privé ;
- ✓ Piloter des projets de développement ;
- ✓ Piloter des projets humanitaires.

Le programme de formation des ingénieurs des travaux en agronomie permet de :

- ➢ Rendre la personne capable d'exercer efficacement sa fonction ;
- ➢ Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché de travail ;
- ➢ Favoriser l'évolution des savoirs professionnels chez la personne ;
- ➢ Favoriser le développement d'une éthique professionnelle orientée vers la protection de l'environnement et le développement durable.

DEBOUCHES

- ❖ Fonction publique
- ❖ Ministère de l'agriculture : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), Direction de la protection des végétaux, Direction des statistiques agricoles, Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD), Institut de Recherche en Elevage pour le Développement (IRED) ;
- ❖ ONG de développement : World Vision, CARITAS , SWISSAID, ESSOR……
- ❖ Système des Nations Unies : PAM, HCR, FAO, PNUD, OIM…..
- ❖ ONG HUMANITAIRES : CARE INTERNATIONAL, ACF,
- ❖ Recherches
- ❖ Agro-industrie : Compagnie Sucrière du Tchad….
- ❖ Entreprenariat agricole
- ❖ Consultance

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif général est de former des cadres compétents et opérationnels en sciences de l'environnement. Le programme de formation qui s'étale sur six semestres, donne les connaissances de base aux étudiants sur les différents domaines des sciences environnementales à savoir la notion et concept de biodiversité, l'étude synthétique de la communauté des végétaux spontanés, les caractéristiques des essences forestières, l'exploitation de la faune, la gestion et l'inventaire des ressources naturelles etc.

A la fin de cette formation, le lauréat est capable de :

- ✓ Comprendre tous les problèmes qui se posent en développement rural ;

- ✓ Bien réfléchir, prendre de bonnes décisions et agir vite en promouvant le développement durable ;
- ✓ Travailler dans les secteurs public et privé ;
- ✓ Piloter des projets de développement ;
- ✓ Piloter des projets humanitaires.

Le programme de formation des ingénieurs des travaux en sciences de l'environnement permet de :

- ➢ Rendre la personne capable d'exercer efficacement sa fonction ;
- ➢ Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché de travail ;
- ➢ Favoriser l'évolution des savoirs professionnels chez la personne ;
- ➢ Favoriser le développement d'une éthique professionnelle orientée vers la protection de l'environnement et le développement durable.

DEBOUCHES

- ❖ Fonction publique
- ❖ Ministère de l'environnement : Direction de la faune, de la flore;
- ❖ ONG de développement : World Vision, CARITAS , SWISSAID, ESSOR……
- ❖ Système des Nations Unies : PAM, HCR, FAO, PNUD, OIM…..
- ❖ ONG HUMANITAIRES : CARE INTERNATIONAL, ACF,
- ❖ Recherches
- ❖ Agro-industrie : Compagnie Sucrière du Tchad….
- ❖ Consultance

DEPARTEMENT DE PECHE ET AQUACULTURE

L'objectif de la formation par le département de Pêche et Aquaculture est de former des cadres compétents et opérationnels en analyse et gestion des ressources halieutiques, en pisciculture et en développement rural.

A l'issu des six semestres de formation, les lauréats maîtrisent les différents aspects de la gestion des ressources halieutiques. Ils sont aptes à :

- ✓ Initier et participer aux activités relatives à la gestion durable des ressources halieutiques ;
- ✓ Contribuer au maintien de l'hygiène et qualité de pêche ;
- ✓ Initier des projets relatifs à la pisciculture ;
- ✓ Maitriser la technologie liée aux engins de pêche ;
- ✓ Participer au suivi-contrôle et surveillance de pêche.

DEBOUCHES

Les apprenants peuvent exercer dans les secteurs d'activités suivants :

- Fermes piscicoles
- Pisciculteurs
- Développement rural
- Programme National de Sécurité Alimentaire
- Ministère de la pêche et des eaux : Direction de la pêche et des ressources en eaux
- Les hôpitaux : laboratoire d'analyse
- Les ONG de développement
- Etc ;